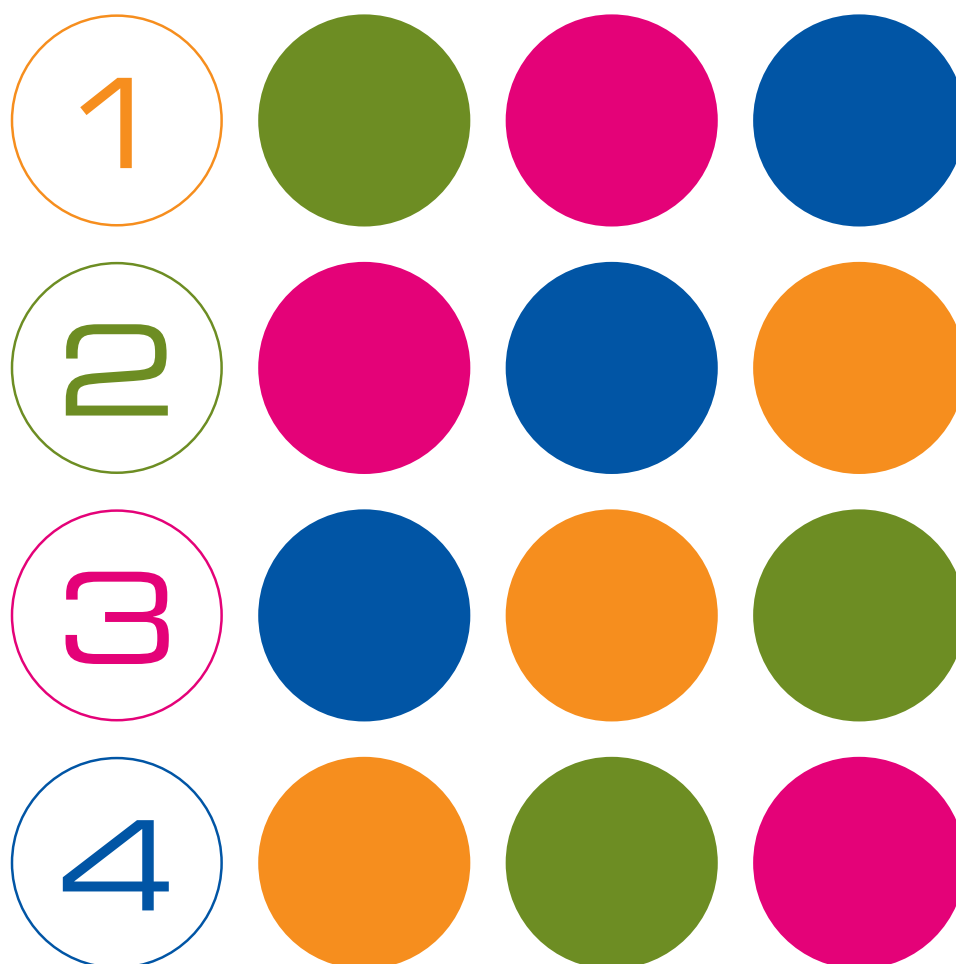




**Évaluer pour
faire réussir
les élèves**

Sommaire

Impliquer l'élève dans son évaluation

- **Fiche n° 1** : Rendre l'élève acteur du processus d'évaluation 13
- **Fiche n° 2** : Lever les implicites 17
- **Fiche n° 3** : Lever les peurs ; le statut de l'erreur 19

Garantir une évaluation respectueuse des élèves

- **Fiche n° 4** : Comment faire de l'évaluation une démarche pédagogique à part entière au service de la réussite des élèves ? 25
- **Fiche n° 5** : Donner place aux compétences dans l'évaluation : qu'est-ce que ça change ? 27
- **Fiche n° 6** : Mieux gérer l'hétérogénéité des élèves grâce à l'évaluation 29
- **Fiche n° 7** : Évaluation et motivation 33

Pilotage - cohérence collective - conduite du changement

- **Fiche n° 8** : Inscrire les pratiques individuelles d'évaluation dans une cohérence collective : pour quelles raisons et comment ? 39
- **Fiche n° 9** : Comment engager un collectif (équipe, école, établissement, réseau) dans une dynamique de progrès autour de l'évaluation ? 43
- **Fiche n° 10** : Le conseil de classe au service de la réussite des élèves 47

Communiquer autour de l'évaluation

- **Fiche n° 11** : Quelles modalités de communication des évaluations mettre en place entre les professionnels pour garantir la continuité du parcours de l'élève ? 51
- **Fiche n° 12** : quelles modalités d'information construire pour permettre aux familles de disposer d'une photographie lisible des progrès et des acquis de leur enfant ? 53

Glossaire : définitions

57

Membres du GRAF

59



**Pilotage -
cohérence
collective -
conduite
du changement**

Fiche 8

Inscrire les pratiques individuelles d'évaluation dans une cohérence collective : pour quelles raisons et comment ?

La diversité des pratiques individuelles peut déstabiliser les élèves qui, faute d'un cadre commun sécurisant, perdent facilement confiance. Par ailleurs, les enseignants qui expérimentent de nouvelles voies pour faire réussir leurs élèves, hésitent parfois à approfondir leur recherche : ils craignent de devoir endosser une posture de pionnier ou de voir leurs propositions reçues avec méfiance. Dans tous les cas, c'est aux élèves de faire le lien entre des pratiques très différentes.

Constats et obstacles

- Des modalités d'évaluation disparates sont parfois peu compréhensibles pour les élèves et leurs parents. Leur manque de cohérence peut de plus obérer le sens commun qui est à donner à l'évaluation (voir texte introductif).
- La liberté pédagogique sert parfois de prétexte pour justifier un manque de concertation et de cohérence.
- Une tension existe entre le désir de personnaliser l'évaluation et celui de servir les représentations parfois diverses de l'idéal républicain de l'école, ou encore entre le désir de personnaliser l'évaluation et l'habitude de pratiques d'évaluation uniformes.

Conseils et préconisations

Se doter de bonnes raisons de tout mettre en œuvre pour harmoniser (et non pas uniformiser) les pratiques individuelles

- **Donner un sens commun à l'évaluation**

S'accorder collectivement sur quelques principes communs à faire vivre dans le cadre de toute évaluation. Par exemple :

- Toute évaluation n'est pertinente que si les professeurs sont en capacité de connaître précisément les ressources que doivent mobiliser leurs élèves pour réaliser la tâche demandée. L'évaluation permet alors d'apporter des éclairages sur les points forts de l'élève, ce qui est utile pour lui et pour son professeur. Elle doit aussi éclairer les priorités que l'élève doit encore travailler afin qu'il puisse avancer sereinement sans douter de ses capacités.
- L'objectif de l'évaluation consiste donc à mettre tout élève dans une dynamique de progrès et de confiance (voir fiche 1).
- Il s'agit aussi d'être en mesure de communiquer de façon claire aux familles la manière dont leurs enfants sont évalués et de leur permettre de les situer dans les apprentissages visés (voir fiche 12).

- **Gagner individuellement en efficacité**

Les compétences se construisent progressivement, d'un cycle à l'autre et d'une discipline à l'autre. Elles ne peuvent être évaluées que de manière continuée et harmonisée par plusieurs professeurs (par exemple, pour ce qui concerne le cycle de consolidation, par des professeurs du premier et du second degré).

Cette approche collective offre par ailleurs l'avantage de familiariser les élèves avec une stratégie cohérente, ce qui dispense par ailleurs chaque professeur de consacrer du temps à expliquer des usages individuels.

Les élèves peuvent être perdus lorsqu'ils passent d'un professeur qui autorise des aides pendant les évaluations à un professeur qui ne les autorise pas. Ce genre de situation, qui peut susciter l'incompréhension des élèves et de leur famille, peut être évitée par une harmonisation des pratiques.

Un professeur peut avoir besoin de déployer beaucoup d'énergie pour expliquer à des collégiens qu'un travail personnel donné à faire à la maison et avec son aide est une évaluation formative (ce travail ne sera donc pas noté). Il s'agit en effet de convaincre tout élève de s'impliquer dans ce travail non noté avec le sérieux qui s'impose pour que ce temps de formation soit bénéfique. Si des principes communs sont adoptés par tous les professeurs, les choses iront plus facilement d'elles-mêmes.

- **Mutualiser au sein des équipes**

L'objectif est de mettre en valeur et de mutualiser les choix pédagogiques qui ont pu montrer leur efficacité. Les expériences et tentatives personnelles sont souvent chronophages et épuisantes.

Faire le pari de l'intelligence collective et prendre appui sur elle permettent de gagner du temps et d'économiser une énergie que l'on garde alors disponible pour le plus important, à savoir le quotidien du travail avec les élèves.

- **Assumer collectivement plutôt que seul des choix pertinents mais parfois contraires aux pratiques usuelles**

Certaines pratiques, pourtant reconnues comme très fructueuses, peuvent se révéler délicates à défendre ou à assumer seul, auprès des familles, de certains collègues ou de certaines instances (conseils d'école, de cycle, de classe, commissions d'appel...). Si ces pratiques entrent dans un cadre commun clair, inscrit dans le projet d'école ou d'établissement, elles deviennent faciles à justifier.

Ainsi, un professeur de collège qui valorise les réussites montrées par ses élèves y compris dans des productions perfectibles, ou qui s'efforce d'adapter les contenus de certaines évaluations aux besoins différents des élèves, peut se retrouver avec des résultats quantitatifs élevés. Si ces pratiques s'inscrivent dans un cadre collectif, elles sont mieux comprises en conseil de classe. Cela permet d'expliquer en commission d'appel qu'une moyenne n'est pas une valeur en soi, mais le reflet de pratiques qui mettent en valeur des réussites.

Se doter de quelques principes communs

Par exemple :

- **Donner une temporalité aux évaluations** afin de permettre aux élèves d'être évalués au moment où ils pensent maîtriser une ressource ou une compétence et non pas au moment où ils en découvrent le sens et les pratiques.
- **En évaluation, mobiliser les savoirs en situation ou donner place aux tâches complexes.** L'objectif est de permettre à tous les élèves, quel que soit leur niveau, d'être confrontés à de vraies tâches dans le cadre de problèmes ou de questions ouverts où s'exprimeront les compétences.
- **Définir une démarche collective pour mettre en valeur les réussites des élèves :**
 - Élaboration de critères communs permettant de qualifier des réussites, y compris sur une production imparfaite.

- Commentaires encourageants sur les productions des élèves pour mettre en évidence les réussites et les progrès.
- Commentaires et conseils portés lors des bilans pour mettre en évidence les points forts, les réussites et définition d'axes prioritaires de travail ou de pistes accessibles de progrès.
- Bienveillance du regard porté sur l'élève ainsi que des propos le concernant pendant les conseils de cycle et les conseils de classe.
- **S'autoriser à donner place à la différenciation.** S'accorder sur la priorité à donner pour tout élève (aptitude à raisonner, à réagir sainement face à une question) et les adaptations qui sont possibles pour lui permettre de montrer ce qu'il sait faire. Par exemple on peut envisager des adaptations au niveau :
 - de la maîtrise technique : on vise le raisonnable pour des élèves en difficulté tout en restant exigeant sur une maîtrise technique plus poussée pour les autres ;
 - de l'abstraction (non première, mais présentée comme une conquête) ;
 - du temps mis pour réaliser une tâche ;
 - de l'accompagnement pendant les évaluations : certains élèves ont besoin d'être rassurés pendant une réalisation, de faire contrôler une étape, de reformuler ce qu'ils ont compris de l'attendu.
- **Donner en évaluation une place au travail entre pairs**, par exemple en chargeant des élèves de reformuler aux autres, en faisant jouer pleinement l'aptitude à s'intégrer dans un projet collectif.
- **Utiliser des outils communs** permettant de garder trace, au sein d'une équipe pédagogique mais aussi d'une année à l'autre, des réussites montrées par les élèves. Cela induit, au sein de l'équipe, une identification commune des compétences, des critères de réalisation et de réussite.

S'emparer de la liberté pédagogique pour explorer des pratiques d'évaluation autres que celles dont on a l'habitude

Toute **liberté pédagogique** est laissée au niveau des stratégies pédagogiques et des contenus didactiques retenus pour atteindre les objectifs communs fixés nationalement. L'article L 912-1-1 du code de l'éducation précise à ce titre, le **contexte dans lequel l'enseignant exerce ses choix**, ses démarches pédagogiques et didactiques, développe sa créativité **en accord avec le projet d'école ou d'établissement et dans le respect des instructions**.

"La liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'éducation nationale et dans le cadre du projet d'école ou d'établissement avec le conseil et sous le contrôle des membres des corps d'inspection".

Par exemple une équipe peut choisir, dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, d'évaluer avec ou sans note ; de donner place à de l'évaluation choisie par les élèves, d'évaluer dans le cadre de travaux de groupes ou de la réalisation d'un projet, d'accompagner certains élèves pendant leurs évaluations...

Fiche 9

Comment engager un collectif (équipe, école, établissement, réseau) dans une dynamique de progrès autour de l'évaluation ?

L'évaluation a un rôle majeur dans la pratique des enseignants, mais obtenir qu'elle fasse partie intégrante du processus d'apprentissage des élèves n'est pas chose aisée. Beaucoup de professeurs sont donc en réflexion sur cette question.

Comment prendre appui sur cette dynamique et l'intelligence collective pour engager une réflexion sur l'évaluation à l'échelle de l'école ou de l'établissement et construire un projet collectif au service de la réussite des élèves ?

Constats et obstacles

- Des difficultés à dépasser une pratique individuelle centrée sur un champ disciplinaire, aussi bien dans le premier que dans le second degré, et à intégrer une analyse collective des réussites et besoins des élèves.
- Des difficultés à s'emparer collectivement des pratiques fructueuses pour les élèves mais parfois contraires aux usages. L'absence de cadre commun peut induire une mise en danger de ceux qui font le choix d'innover dans le domaine de l'évaluation
- Des difficultés à s'inscrire dans une stratégie collective : les pratiques d'évaluation font trop peu l'objet d'échanges concrets et formalisés.

Conseils et préconisations

Prendre de l'information sur la manière dont les élèves sont évalués dans l'école, dans l'établissement ou le réseau

- **Permettre l'expression et le recueil** des pratiques, des connaissances acquises sur le sujet, de manière individuelle :
 - Exploiter les conseils d'enseignement, les commissions de travail mises en place par le conseil pédagogique ou le conseil d'école, les réunions qui font suite à un temps d'inspection..., pour permettre aux professeurs de faire part de leurs tentatives et partager leurs réussites. Il s'agit pour le directeur d'école ou le chef d'établissement de connaître au plus près les pratiques qui ont réellement cours dans l'établissement.
 - Utiliser l'ENT pour mutualiser tous les éléments qui se sont fait jour.
- **Travailler à la construction d'un langage professionnel commun** au sein de l'école, de l'établissement ou du réseau.
Par exemple s'accorder sur une terminologie commune (montré ou a contrario non montré ; réussi ou presque réussi ; acquis, non acquis ou en cours d'acquisition) sur les différents objectifs, statuts et formes de l'évaluation (formative, diagnostique, autoévaluation...), sur des principes communs (pour une évaluation positive et donnant place aux compétences).
 - S'emparer des temps de concertation (journées de pré-rentree, demi-journées banalisées, conseil pédagogique, conseil de cycle, conseil école-collège...) pour mettre à distance ce que l'on fait et pourquoi on le fait.

- Garder trace par écrit des questions qui restent en suspens et des points de consensus pour pouvoir y revenir à distance.
- Mettre à disposition des ressources de référence.

Clarifier l'objet prioritaire de travail et les résultats attendus sur lesquels l'équipe souhaite avancer collectivement

- Cette clarification peut prendre appui sur l'identification d'un besoin qui a été exprimé (par exemple l'envie d'expérimenter une classe sans note) ou sur le partage d'un constat, la mise en avant de bonnes raisons de tout mettre en œuvre pour harmoniser (voir fiche 8).

Par exemple : Confronter les professeurs à certaines incohérences liées aux notes. Certains outils utilisés dans les établissements aident à mettre en évidence les différences de notation entre professeurs, entre toutes les classes et entre toutes les disciplines, parfois aussi entre filles et garçons (par exemple, il peut être intéressant de comparer les moyennes des garçons et des filles en fonction des disciplines).

- **Aider les équipes à se fixer quelques principes communs** (voir fiche 8).

Cerner un objet de travail et organiser le collectif

- Aider les équipes à formaliser un besoin d'accompagnement ou de formation dans le domaine de l'évaluation.

Privilégier dans ce cadre une logique de formation d'équipe, qui se décline en plusieurs temps :

- temps de négociation permettant aux formateurs et aux professeurs de définir un objet commun de travail : élaborer des échelles descriptives, reconsidérer les évaluations sommatives, développer des pratiques d'évaluation diagnostique, développer les compétences d'autoévaluation des élèves ; définir les obstacles à surmonter avec l'aide d'un regard externe ou d'un accompagnateur ;
- temps de construction collective pour enrichir les pratiques ;
- temps d'expérimentation de ce qui a été construit ;
- temps de retour d'expérimentation et de formalisation.

- **Faciliter la construction du collectif**

- Aménager des temps de concertation pour favoriser la collaboration et la coopération autour de l'évaluation (par exemple, plages ménagées dans l'emploi du temps dans le second degré).
- Éviter la multiplication des réunions et exploiter plutôt les instances existantes (par exemple les conseils d'enseignement ou les conseils de cycles et les journées de travail en commun).
- Préparer les supports écrits utiles pour les rencontres.
- Rappeler régulièrement les échéances et les attentes en termes de bilans.
- Cadrer et modérer les échanges pour aboutir à l'adoption d'une position commune.

- **Marquer les avancées**

Lorsque l'on est confronté au quotidien, on peut avoir vite tendance à se laisser submerger par l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir (ce qui peut être vécu comme très démobilisateur) et à perdre le recul nécessaire pour repérer les avancées. Pourtant mesurer le chemin parcouru aide à envisager plus sereinement les

nouvelles évolutions à réaliser. Un regard externe, quelques traces écrites peuvent aider très efficacement à identifier le chemin d'ores et déjà accompli.

Suivre, réguler, évaluer

Il est important de ne pas laisser des professeurs assumer seuls les expérimentations. Pour ce faire, veiller à la communication et la contractualisation, au sein de l'école ou de l'établissement, des pratiques innovantes.

- **Contractualiser au sein du collectif pour donner un cadre officiel et une reconnaissance à l'innovation.**
 - **Donner une forme d'autorisation à l'innovation** (par exemple celle des professeurs pionniers qui s'engagent dans des adaptations de l'évaluation).
 - **Reconnaître l'engagement des équipes dans l'innovation** ce qui présuppose que les professeurs qui osent expérimenter puissent sereinement donner à connaître ce qu'ils font et le soumettre à expertise
 - **Inscrire les innovations reconnues comme fructueuses dans le projet de l'école ou de l'établissement.** L'évaluation jouant un rôle important dans les relations avec les familles, le directeur d'école ou le chef d'établissement doivent être en mesure de communiquer aux parents la manière dont leurs enfants sont évalués. Les stratégies innovantes qui sont élaborées par des professeurs ou des équipes doivent être légitimées par une position collective. Une réflexion sur ce point doit donc être intégrée au travail réalisé autour du projet d'école ou d'établissement.
 - **Engager les équipes à formaliser un projet commun d'évaluation.** Ce projet doit être de nature à expliciter les priorités ou principes communs adoptés pour que l'évaluation contribue au mieux à la réussite de chaque élève pris en charge au sein de l'établissement ou du réseau. Par exemple, a minima, il est fructueux de veiller à harmoniser le calendrier des évaluations sommatives ;
 - **Suivre la mise en œuvre de ce projet commun :** fixer un calendrier, des temps de travail réguliers (chaque année) permettant de faire des bilans (réussites, obstacles, moyens de surmonter ces obstacles, nouveaux engagements) pour permettre aux avancées de se stabiliser même s'il y a des changements de personnes.

Fiche 10

Le conseil de classe au service de la réussite des élèves

Les conseils de classe sont des temps forts qui rythment de façon déterminante l'année scolaire et les parcours des élèves tout au long de leur scolarité. Ils sont aussi un lieu où s'expriment des positionnements sur l'évaluation des élèves, tantôt complémentaires, tantôt opposés, voire contradictoires. C'est un moment où les différents acteurs (représentants des parents et des élèves, COPsy, équipe de direction, enseignants, CPE) font la synthèse des acquis, des besoins et des atouts de chaque élève afin de définir l'action à mener :

- soit pour donner aux élèves et à leurs familles des points de repère, des éléments, des conseils pour progresser,
- soit pour aider chaque élève à préciser son orientation en construisant son parcours de formation

Ces objectifs consensuels sont-ils suffisants pour que le conseil de classe soit vraiment au service de la réussite de chaque élève et prennent-ils suffisamment en compte le processus de dialogue mené avec les élèves et leurs familles avant de formuler des avis ou conseils ?

Constats et obstacles

- Le conseil de classe n'est pas assez exploité comme un lieu de débat et de mutualisation où se décident les actions collectives à mettre en place selon les élèves dans le cadre de cours et/ou en dehors des cours.
- Les lieux où la parole des représentants des parents et celle des élèves est officiellement et collectivement entendue sont rares. Le conseil de classe peut offrir cette opportunité qui n'est pas suffisamment saisie.

Conseils et préconisations

→ **Piste n° 1 - Dans le cadre du conseil pédagogique réfléchir à la manière dont les conseils de classe peuvent s'emparer du sens commun à donner à l'évaluation (voir le texte introductif)**

- S'accorder sur les modalités d'évaluation que l'on met en œuvre individuellement, dans une cohérence d'équipe, pour la classe concernée ainsi que sur le niveau d'exigence et/ou de réussite à viser en fonction des élèves.
- Mener une réflexion sur les différentes finalités du conseil de classe, décliner les objectifs associés à ces finalités et se doter de priorités.
- Penser ou repenser les bulletins scolaires de sorte qu'ils donnent davantage de place aux progressions, à la valorisation des réussites, et aux compétences.

→ **Piste n° 2 - Poser la bienveillance du regard porté sur l'élève en préalable à tout conseil de classe**

- Faire en sorte que chaque membre du conseil de classe se sente responsable et garant d'une parole respectueuse, d'un climat bienveillant et d'une vision positive des élèves : élaboration d'une charte ou de principes pour les conseils de classe.

- Prendre appui sur les réussites, les aptitudes et la possibilité de progresser de chaque élève.
- Remettre en question l'utilisation des moyennes de notes et qualifier, par des annotations explicatives et une appréciation, les acquis de chaque élève pour lui permettre de progresser ce qui demande de veiller particulièrement à la manière dont sont rédigées ces annotations et appréciations (critères précis en référence explicite aux connaissances et compétences attendues).

Bibliographie

- Alexandre Lhotellier, *Tenir conseil - Délibérer pour agir*, Seli Arslan, 2001.
- Collectif, *Changer le conseil de classe*, ÉduSarthe, Inspection académique de la Sarthe, août 2004.